

Communiqué de presse

Publication des normes européennes d'évaluation immobilière (EVS) 2020 de TEGOVA conformément à la législation et aux politiques de l'UE

Selon Krzysztof Grzesik, Président de TEGOVA et Michael Reinberg, Président du Conseil des normes européennes d'évaluation immobilière (European Valuation Standards Board) :

« Les normes européennes d'évaluation immobilière 2020 enrichissent les pratiques d'évaluation immobilières dans l'UE en proposant :

- Des éclaircissements sur la valeur de marché afin de pallier les lacunes des différentes versions linguistiques de ce concept fondateur dans le droit européen ;
- Un rapport européen d'évaluation immobilière commun pour les biens immobiliers résidentiels ;
- Une nouvelle norme reposant sur l'évaluation de l'efficacité énergétique ;
- De nouvelles notes d'orientation et de nouveaux documents d'information sur des thèmes présentant un intérêt réel pour les experts en activité ;
- Des éclaircissements sur le rôle des modèles statistiques avancés conformément aux nouvelles lignes directrices de l'Autorité bancaire européenne ;
- Une approche globale de la méthodologie d'évaluation immobilière, avec une présentation détaillée de concepts fondamentaux comme la méthode des revenus et le coût de remplacement déprécié ;
- Un état des lieux exclusif de la législation de l'UE sur l'évaluation immobilière qui donne aux experts en activité les clés pour comprendre à quel point l'environnement réglementaire immobilier est ancré dans la législation européenne. Il s'adresse également aux autorités de surveillance, aux décideurs et au milieu universitaire à l'échelle nationale et européenne. »

FIN

Bruxelles, le 3 novembre 2020

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Secrétariat de TEGOVA : +32 2 503 32 34

+32 478 22 54 53

Remarque à l'attention des rédacteurs

Les Normes européennes d'évaluation immobilière (EVS) 2020 sont disponibles à :

www.tegova.org

The European Group of Valuers' Associations (TEGOVA) est une association européenne composée de 72 associations d'experts de 38 pays représentant plus de 70 000 experts en évaluation immobilière, tant indépendants qu'employés par des cabinets spécialisés, des entreprises privées, des administrations ou des institutions financières, à l'échelle nationale et internationale. Ses normes européennes d'évaluation immobilière (EVS) sont jugées fiables pour l'évaluation des biens immobiliers résidentiels à des fins d'attribution de prêts hypothécaires par la Directive « Crédit hypothécaire ». La Banque centrale européenne leur donne également la primauté sur toutes les autres normes pour la mise à jour de la valeur des collatéraux immobiliers des banques au fil des éditions de son manuel d'examen de la qualité des actifs (Asset Quality Review manual).